



« Pour le respect de la dignité de chaque personne »

**Présentation des croyants et croyantes membres du
Comité de pastorale sociale
Centre-Sud/Hochelaga-Maisonneuve**

**dans le cadre de la
Consultation sur l'itinérance et la cohabitation sociale
de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM)**

*« S'il n'y a pas de bonnes politiques, des politiques rationnelles et justes qui renforcent la justice sociale pour que chacun ait une terre, un toit, un travail, pour que chacun ait un salaire juste et des droits sociaux adéquats, la logique du rejet matériel et du rejet humain se répandra, laissant place à la violence et à la désolation »
-Pape François, 20 septembre 2024*

Centre Saint-Pierre, le 17 février 2025

**Comité de pastorale sociale Centre-Sud Hochelaga-Maisonneuve
1855 rue Dézéry Montréal, Qc H1W 2S1
pastosociale.cs.homa@gmail.com (438) 523-2170**

Notre comité de pastorale sociale représente et est en lien avec toutes les communautés catholiques des quartiers du Centre-Sud et d'Hochelaga-Maisonneuve. Formé d'une quinzaine de croyant.es, il travaille à promouvoir les valeurs évangéliques de justice sociale dans notre société d'aujourd'hui.

La pastorale sociale se définit comme l'activité de l'Église qui, consciente de sa mission au cœur du monde prend une option évangélique pour les pauvres et les personnes exclues et la traduit par des pratiques de solidarité et de libération. Elle travaille avec toute personne de bonne volonté à la transformation des rapports sociaux et des structures injustes, du local à l'international, afin de rendre plus justes et plus humaines les réalités sociales, politiques, économiques, culturelles et environnementales ([Les fondements de la pastorale sociale au Québec](#)).

L'ITINÉRANCE : UNE RÉALITÉ QUI TOUCHE FORTEMENT NOS 2 QUARTIERS

Les quartiers du Centre-Sud et d'Hochelaga-Maisonneuve sont particulièrement touchés par l'aggravation de l'itinérance à Montréal. Avec les conséquences dramatiques que cela peut engendrer comme nous le rappelle le décès de cet homme de 55 ans en décembre dernier sur la place Valois. Cette situation nous interpelle grandement en tant que résidents de ces quartiers mais aussi en tant que croyants.

Notre Comité de pastorale sociale tenait donc à prendre la parole. Ce mémoire partage notre regard sur la situation actuelle : un regard qui n'est pas neutre, un regard de croyants actifs dans nos quartiers qui refusent que des gens vivent dans de telles conditions et qui appellent à l'action et à la mobilisation pour que ces injustices cessent.

Il y aurait évidemment beaucoup de choses à partager dans ce dossier. Nous nous concentrerons dans ce mémoire sur 7 éléments principaux.

A) L'INALTÉRABLE DIGNITÉ DE CHAQUE PERSONNE :

Le premier point est véritablement le socle de toute l'approche à mener. Il faut reconnaître et rappeler l'inaltérable droit au respect et la dignité de toute personne. Sans compromis. La personne en situation d'itinérance, c'est mon Frère, c'est ma Sœur quel que soit l'état social, économique ou psychologique dans lequel il ou elle se trouve. Chaque personne mérite d'être respectée, écoutée et traitée avec amour et compassion.

Voir le monde de cette façon, ce n'est pas être naïf ni être angélique. C'est faire le choix de la fraternité. Un choix exigeant, nous en convenons mais choisir ce regard c'est adopter une posture toute spéciale d'une horizontalité des relations. En aucun cas, il ne faut accepter que l'Autre ne soit vu comme une nuisance voire un déchet humain. Personne n'a le droit de nier son humanité à son voisin.

Sur le terrain, les interactions humaines laissent parfois à désirer. Une personne préférant dormir à la rue disait récemment à propos d'un refuge « *Si vous voyiez comment on nous traite là-bas* ». Tout n'est donc pas uniquement une question mathématique du nombre de places disponibles dans la lutte à l'itinérance. Il y a aussi beaucoup d'humain.

Dans un extrait des Évangiles Jésus dit : "*J'avais faim, et vous m'avez donné à manger ; j'avais soif, et vous m'avez donné à boire... chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits, c'est à moi que vous l'avez fait.*" Cette parole nous appelle à voir en chaque personne en situation d'itinérance une personne sacrée, dont les besoins sont aussi importants que les nôtres.

Mais pour que la dignité de chacun soit respectée, il faut certes des interactions humaines respectueuses mais il faut aussi des conditions physiques appropriées. Il faut que les lieux hébergeant les personnes soient adéquats. Dans nos quartiers, il faut que chacun puisse avoir accès à suffisamment d'installations sanitaires, à de l'eau potable, qu'il y ait des poubelles, un éclairage adéquat etc.

Il faut permettre à chacun d'avoir la possibilité de préserver sa propre dignité.

B) VAINCRE L'ITINÉRANCE N'EST PAS QU'AFFAIRE DE CHARITÉ :

Notre Comité indique avec force que l'itinérance est d'abord un problème social pas un problème de sécurité. Il faut donc agir avec force sur les causes de cette itinérance croissante.

Notre Comité réitère que même si on fait appel à la bienveillance et à la compassion de tous, cette charité chrétienne doit s'accompagner d'un ferme combat pour la mise en place de politiques publiques qui offrent des solutions durables à l'itinérance.

Il faut des réformes sociales qui favorisent l'accès à un logement décent avec un accompagnement approprié pour les personnes qui en ont besoin; il faut des prestations d'aide sociale majorées; il faut éviter la judiciarisation comme moyen d'intervention, etc.

Soyons vigilants, la charité, la bienveillance, la gentillesse ne solutionneront pas, à elles seules, l'itinérance. Elles ne doivent pas rendre l'itinérance tolérable et justifier que rien d'autre ne soit fait. Il faut agir simultanément sur ces 2 fronts.

C) RECONNAÎTRE ET S'APPUYER SUR LE VÉCU DES PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE :

Reconnaître la dignité des gens en situation d'itinérance, c'est plus que les respecter et être bienveillant. C'est aussi considérer que ces personnes ont une histoire, un savoir et un vécu avant d'arriver dans la rue. Survivre dans de telles conditions est plein d'enseignements.

En ce sens, notre Comité de pastorale sociale appuie fortement l'approche mise de l'avant par le document de positionnement de la Ville (page 22) qui dit :

« Il faut compter sur la prise de parole des personnes ayant vécu dans la rue dans le cadre des différents travaux en itinérance (...) Il importe de renforcer la participation des personnes en situation d'itinérance dans la planification, la gestion et la prise de décision entourant l'intégration des ressources qui leur sont dédiées » p. 22

FAIRE AVEC donnera toujours de meilleurs résultats. Pourquoi donc ignore-t-on si souvent cette approche?

D) PARI DE L'ACCUEIL :

Au sein de nos communautés chrétiennes, nous voulons prendre le pari de l'Accueil. Il faut viser à accueillir tout le monde avec bienveillance. Ne pas fermer la porte à priori comme mesure de protection. On ne se protège pas d'abord par une exclusion.

Reconnaître à tous le droit de faire partie de la Cité c'est concrètement reconnaître le droit à chacun.e d'être là, d'occuper l'espace public, de ne pas être chassé au cas où même si concrètement cela peut engendrer, par exemple, un certain stress quand une personne circule dans l'église ou parle tout haut pendant la messe.

C'est pourquoi il faut aussi avoir des personnes désignées et formées au sein de nos communautés pour agir et réagir au besoin. Il faut pouvoir rassurer les uns et les autres. L'approche préférentielle de l'Église pour les plus pauvres nous obligera toujours à faire en sorte que chacun ait sa place avec nous.

E) VALORISER LES GESTES DE BIENVEILLANCE :

Nous sommes bien conscients que la cohabitation sociale dans nos quartiers est un défi. Pourtant trop souvent les gestes de bienveillance entre les gens, les gestes à l'égard des personnes en situation d'itinérance passent inaperçus. Pourtant ils sont là.

Il faut donc reconnaître et mettre en valeur les gestes individuels et collectifs de bienveillance entre citoyens et personnes en situation d'itinérance. Il faut montrer et s'apprendre que cohabiter est aussi possible. Au quotidien, cela se fait et se vit. Saluer, demander le prénom, faire un bout de conversation, ne pas faire le détour mais chercher la rencontre quand c'est possible, partager.

Notre Comité voulait finalement prendre 2 engagements dans son propre champ d'action à savoir :

- Mener un dialogue de fond au sein de nos communautés
- Offrir un lieu de calme et de paix

1) ALLER PLUS LOIN COMME COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE :

Le Comité de pastorale sociale de concert avec les prêtres et les laïcs impliqués dans les paroisses de Centre-Sud et d'Hochelaga-Maisonneuve prend l'engagement de mener au sein et avec nos communautés chrétiennes, un échange de fond sur les multiples réalités de l'itinérance et de la cohabitation sociale. Nous aussi devons questionner nos perceptions, nos attitudes, nos actions, nos jugements.

Il faut reconnaître que nos communautés et leurs membres, individuellement et collectivement, peuvent faire mieux. Nous devons améliorer ce qui doit l'être et cela passe par une meilleure compréhension, par de la sensibilisation et du dialogue.

Nos communautés chrétiennes doivent être des acteurs positifs au cœur de nos quartiers dans ce grand objectif d'une meilleure cohabitation sociale. Nous devons être présents, prendre la parole et porter ce message pour exprimer les valeurs qui nous tiennent à cœur. Nous croyons qu'il faut être davantage impliqués dans nos quartiers.

2) AVOIR DES LIEUX DE CALME ET DE PAIX :

Finalement on sait que le quotidien des personnes en situation d'itinérance est trop souvent synonyme de bruit, de violence, de déplacements incessants. Nous reconnaissons leur besoin de trouver des lieux de calme, de paix, de tranquillité où on peut se poser et se déposer. Or nous pouvons leur offrir de tels lieux.

Nos communautés prennent donc l'engagement pendant la période hivernale, d'ouvrir une église dans chacun de nos 2 quartiers pour en faire une halte de paix et de calme. Nous visons offrir ces lieux une ou à deux demi-journées par semaine pour débiter.

CONCLUSION

En préparant ce mémoire, plusieurs membres du Comité ont exprimé leur grande préoccupation de la situation mais ils ont aussi souvent parlé de leur impuissance devant ce qui se passait dans nos rues et dans nos quartiers. Mais nous nous sommes vite convaincus que l'on pouvait agir en prenant comme point de départ le refus de la fatalité de l'itinérance.

Ensemble nous appelons les hommes et les femmes de bonne volonté à un vaste chantier collectif pour inverser la tendance actuelle. La situation est certes complexe et les responsabilités variées mais nous croyons que ce n'est pas au-dessus des forces d'une société humaine et accueillante de faire en sorte que chacun.e puisse vivre dans des conditions acceptables et avoir pleinement accès à ses droits.

Annexe :

Qu'est-ce que la Pastorale sociale?

La pastorale sociale est l'activité de l'Église qui, consciente de sa mission au cœur du monde prend une option évangélique pour les pauvres et les personnes exclues et la traduit par des pratiques de solidarité et de libération. Elle travaille avec toute personne de bonne volonté à la transformation des rapports sociaux et des structures injustes, du local à l'international, afin de rendre plus justes et plus humaines les réalités sociales, politiques, économiques, culturelles et environnementales.

Buts majeurs

- **La dignité de la personne humaine**

Soutenir, dans une perspective de justice sociale, tout ce qui contribue, dans la société et dans l'Église, à valoriser la dignité de la personne; dénoncer ce qui y fait obstacle et promouvoir les droits des personnes, surtout les exclues.

- **L'option préférentielle pour les pauvres**

Reconnaître le souffle de l'Esprit à l'œuvre aujourd'hui et participer, avec d'autres, à l'établissement d'un monde plus juste, plus humain et écoresponsable:

Promouvoir le bien commun et ainsi assurer les conditions qui favorisent l'épanouissement du plus grand nombre de personnes aux plan individuel et collectif;

Voir au partage équitable des richesses, en appuyant des mouvements sociaux et ecclésiaux;

Favoriser l'action citoyenne, notamment en appuyant l'action communautaire autonome et en mettant en place les conditions pour que les personnes exclues puissent prendre des initiatives, et devenir les premières agentes de leur propre développement;

Encourager la participation citoyenne afin de promouvoir les pratiques démocratiques;

Développer une solidarité sociale qui reconnaît les responsabilités collectives pour remédier aux injustices;

- **Le souci des générations futures**

Contribuer au respect et à la sauvegarde de l'environnement.

Tiré de : [Les fondements de la pastorale sociale au Québec](#)

Comité de pastorale sociale Centre-Sud Hochelaga-Maisonneuve
1855 rue Dézéry Montréal, Qc H1W 2S1
pastosociale.cs.homa@gmail.com (438) 523-2170